



DR
Les candidats EELV aux élections législatives 2017

DES ÉLECTIONS... ET ENCORE DES ÉLECTIONS

Impossible de faire abstraction de la séquence électorale qui vient de se dérouler. L'abstention est forte et les résultats des élections ne sont plus les reflets de la diversité des opinions. Néanmoins, le nouveau parti *En Marche* est en position dominante, digne d'un début de V^e République. Le paysage politique est bouleversé, mais les fondamentaux restent les mêmes. Soyons optimistes, nous avons évité une catastrophe annoncée d'une extrême droite au pouvoir.

Nous pouvons entendre dans ces votes, le choix des citoyen(ne)s de sortir des partis politiques et des chamaileries droite-gauche. Cependant, le parti est un outil utile, contrôlé, pour mener des élections, être une force d'action et de proposition dans un groupe parlementaire ou de conseillers. Nous en avons besoin tel un comptable, mais aussi comme un centre de ressource, de discussion, de réflexion. Il est peut-être temps de réaliser des coalitions entre Partis, avant de lancer une campagne, sur des idées communes, des convergences. Ne serait-ce pas la préfiguration d'une VI^e République souhaitée par EELV ? Ainsi, pouvons-nous

imaginer nous rassembler dans un mouvement à gauche à plusieurs, tout en gardant nos structures respectives et sur un projet commun, au-delà de nos divergences. Ces coalitions seraient mouvantes au gré des choix sociétaux. Yannick Jadot a essayé de le faire dès fin 2015 en demandant une primaire des partis de gauche, puis il a tenté à nouveau un rassemblement aux élections présidentielles. C'est un début, un espoir largement relayé sur la toile par les sympathisants de l'écologie politique.

Enfin, merci à tou(te)s les militant(e)s pour leur soutien sur le terrain, l'appui aux candidat(e)s de la présidentielle et des législatives en restant motivé sur une longue période électorale. Nous pouvons aussi leur dédier nos scores : 3 circonscriptions à 5% et de belles progressions sur 3 autres. Ces résultats restent bien sûr modestes, mais sont tout de même encourageants pour une élection nationale majoritaire peu favorable aux écologistes.

Hervé Dubosclard
secrétaire départemental EELV

Dégâts dans l'action sociale - par Yves Carré

Actions sociales, associations, formation en direction des publics les plus éloignés de l'emploi : dégâts liés à la non protection des interventions sur les publics vulnérables soumis aux appels d'offres et au marché libéral. L'actualité le démontre en Anjou, les appels d'offres avec des critères prédominants financiers, ruinent tout le travail d'équipe d'éducateurs, de structures intervenant depuis des années auprès des jeunes enfants, des jeunes en difficultés, des IME, ITEP, des associations accompagnant les migrants, et des personnes sans domiciles fixes, des personnes âgées (EPHAD). Le savoir faire, les pédagogies, les compétences de milliers de travailleurs sociaux, éducateurs sont remises en cause par le fait de ces appels d'offres qui mettent en concurrence des dizaines d'associations au mépris de leur compétence, savoir-faire et spécificité. Avec une note de 25% dans l'appel d'offre sur le coût : le moins disant est souvent choisi pour des raisons économiques, du fait des budgets resserrés et contraints, dans un contexte de crise pour les collectivités. L'action sociale, l'accompagnement des publics fragiles, devient le bouc émissaire des politiques de droite et du centre. D'autant plus que dans le contexte actuel, personne n'ira défendre par exemple, le droit à la formation pour les gens du voyage, ou bien les détenus en situation d'illettrisme. Les appels d'offres dans le secteur social et de l'insertion se pratiquent sans concertation, sans avis des

professionnels du secteur et des référents sur le terrain. La concurrence, parce qu'elle dénature l'objet social du travail sur la société en simple objet commercial, transforme l'action sociale en marché fermé. Fermé parce que réservé de plus en plus exclusivement à quelques heureux « élus » (ceux qui parviennent à être les mieux disant). Fermé parce que de plus en plus replié sur les objectifs rabougris d'une performance mesurable de manière simpliste. Fermé parce que les questions sociales tendent, à travers les appels d'offres ou appels à projets, à être réduites aux seules conceptions de l'administration, à être délimitées par les périmètres fixés dans des cahiers de charges technocratiques et normatifs. La permanence du service des associations, de l'accompagnement, qui ne peut se faire que dans la durée (plus de 6 mois) pour les publics les plus vulnérables disparaît dans les quartiers sensibles, et cette présence et disponibilité en sont grandement appauvries, puisque chaque minute de travail social est aujourd'hui mesurée, pesée, et monnayée. La dérive politique dans les années 90, des élus de droite et du PS, n'a pas mesuré à ce jour les dégâts collatéraux vécus dans les milieux défavorisés, et le monde associatif de proximité. Les regroupements, et les grands groupes étant favorisés dans ce mouvement de concentration.



Dimanche 11 juin, 19h30, mairie de Cholet - par HB

La salle du rez-de-chaussée, où les résultats seront annoncés, par le député-maire est quasi déserte. Au fond, de l'autre côté, quelques personnes s'affairent à ranger le bureau de vote. Nous patientons à l'extérieur. Quelques passants annoncent ce qu'ils ont entendu dans les bureaux de vote où ils sont passés. Quelque chose d'inhabituel se prépare. Le temps passe. La salle se remplit. Le grand écran reste vide. Ce n'est qu'à 20h15 que le député-maire déboule derrière le micro. Il annonce uniquement le résultat final par numéro de panneau d'affichage. Il repart, sans bonjour ni trompette. Il s'est écoulé à peine une minute. Une exclamation s'échappe du public. Du jamais vu : les Choletais ont l'habitude de le voir égrener les pourcentages pour chaque candidat dans chaque bureau. Toute une grand-messe. Il n'était pas candidat mais il a perdu quand même. Ce comportement laisse entrevoir qu'il se sent trahi par l'électorat. Lui qui, sans cesse, déclare se dévouer à sa tâche pour la population. Tous n'étaient pas infâmes mais tous ont été balayés ! Quelle leçon d'humilité !

Pour nous militants qui avons parcouru la circonscription dans tous les sens, retrouver nos champions en bas du tableau, que c'est dur aussi ! Coup de chapeau à Franck qui a été sur tous les fronts : dans la presse, à distribuer dans les boîtes aux lettres, à la rencontre de la population, il était partout, tout le temps.

Alors que cela paraissait impossible, des inconnus vont être élus. C'est le côté réjouissant. Le côté sombre, c'est que les pratiques militantes habituelles jouent finalement à la marge sur cette élection. Alors que nous voyons tous dans la démocratie participative l'éclaircie qui donnera de l'air frais à nos institutions, l'abstention, inégalée à ce jour, montre que ce chemin est loin d'être débroussaillé.

Nul ne peut prédire ce que va devenir EELV, mais ce que je souhaite c'est que chacun d'entre nous fasse complètement sien cet adage, formulé par Gandhi, que nous connaissons tous : « Montrer l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul. »

Angers : un accueil digne pour tous les gens du voyage

- par Romain LAVEAU, porte-parole EELV Angers agglomération et Yves Carré, élu à Bouchemaine, ancien adjoint aux solidarités



En attendant la création de deux nouvelles aires d'accueil à Angers, les écologistes appellent le maire à mieux accueillir les gens du voyage non sédentaires.

EELV Angers agglomération appuie le projet de construction des deux aires d'accueil dans le quartier des Hauts de Saint-Aubin, tout comme le projet d'un plus grand nombre de places d'accueil sur l'ensemble de l'agglomération. Aujourd'hui, une partie des familles implantées sur le terrain des Perrins sont des familles quasiment sédentarisées. Ce qui restreint les possibilités pour les familles de passage sur des durées plus courtes. C'est pour cette raison que plusieurs d'entre elles s'installent sur des terrains vagues notamment à Verneau.

Jusqu'à présent la parade proposée par la municipalité est de poser des barrières, lever des buttes ou creuser des tranchées pour repousser ces familles. Couvrant ainsi plusieurs kilomètres de parcelles. Pour quel résultat? Aucun si ce n'est une dégradation du paysage et du climat entre riverains et gens du voyage. Quelle somme a été dépensée pour créer ces barrières? Sûrement plusieurs dizaines de milliers d'euro, mais le chiffre n'a jamais été communiqué.

EELV Angers agglomération appelle la municipalité à prendre ses responsabilités en favorisant l'implantation des gens du voyage sédentaires sur des terrains familiaux. Elle doit pour le moins stopper cette approche inefficace et créer un point d'accueil transitoire et dignement équipé en concertation avec les gens du voyage et le conseil de quartier des Hauts de St-Aubin.

Evidemment, les gens du voyage comme tous les citoyens doivent respecter la loi. Evidemment, la collectivité se doit de trouver des solutions pour éviter la montée de tensions surtout vis-à-vis de populations trop souvent stigmatisées et rejetées.

En cette période de crise économique et de tension, plus que jamais nos collectivités doivent accueillir dignement les gens du voyage qui sont des citoyens avec ni plus et ni moins de droits et de devoirs que les autres.

Loi travail, au milieu du gué : qui seront les nouveaux passeurs ? - par Nathalie Benard

Non, le Code du travail n'est pas trop épais, non il n'y a pas trop de représentants du personnel ni trop d'instances représentatives. Si les syndicats peinent à trouver des représentants, c'est que le dialogue social est depuis longtemps perturbé. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays européens, dans les pays nordiques comme l'Islande, où ce niveau dépasse 85 % et 50 % pour 5 d'entre eux, et même l'Italie qui se distingue avec 37,3 %. Le niveau de la France pour le taux de syndicalisation la place juste avant la Turquie, avec 7,7 %, soit au 28ème rang mondial (source OCDE). La loi dite Rebsamen, du 17 août 2015, a déjà modifié la représentativité des salariés au sein des entreprises, diminuant le nombre des instances (fin programmée du CHSCT) au travers de la délégation unique, mais aussi le nombre d'élus, le nombre d'heures de délégation...

Ces nouvelles dispositions vont, de fait, freiner les capacités de négociation dans l'entreprise, telles qu'elles sont envisagées par les projets annoncés. En associant moins de salariés élus, en modifiant l'ordre du jour des réunions, moins d'obligations des thèmes abordés, qui peuvent être reportés d'une année sur l'autre, voire sur une période définie de trois à sept ans selon les sujets, il y aura donc moins d'espaces de dialogue pour les sujets qui concernent la vie, les conditions de travail, au sein de l'entreprise.

De plus la protection et la fonction des salariés élus et mandatés est mise à mal. Si des élus non mandatés, mais élus par une majorité de suffrages aux dernières élections (cas de nombreuses entreprises sans représentants syndiqués) valident un accord, celui-ci sera simplement transmis pour information à la commission paritaire de branche (CPB). Les thèmes sont cependant limités à ceux que la loi subordonne à un accord collectif. La protection des salariés est également en question lors des licenciements économiques. Le projet de relever le nombre de salariés concernés par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, de 10 à 30 salariés sur une période de trente jours, donne un signal fort au patronat. Ces engagements qui comprennent l'obligation de reclassement viendraient à s'effacer, même si le nombre de situations concernées est relativement faible (moins de 10 %). Les conditions de ces offres de reclassement sont également en ligne de mire (propositions de listes et non offres individuelles). De plus, les conditions d'analyse de la situation d'une entreprise, firme internationale, s'appuieraient sur des données économiques nationales, favorisant l'organisation des pertes d'une filiale française au sein d'un groupe.

L'essentiel de la réforme envisagée propose qu'un accord d'entreprise puisse être moins bénéfique aux salariés qu'un accord de branche, de même qu'un accord de branche soit moins contraignant qu'un article de loi. Cette proposition

conduit à « renverser la hiérarchie de la norme ». On a vu plus haut que le poids des salariés dans l'entreprise va évoluer, que le referendum, à l'initiative de l'employeur, pourra contourner, ou s'imposer à la place des instances représentatives. Le rôle de la loi dans la vie de l'entreprise devrait rester un préalable, voire une disposition constitutionnelle...

Les professionnels concernés, spécialistes en droit du travail, ont vu évoluer cette discipline vers un droit individualisé par le recours au contrat, pour la gestion des niveaux de salaires, des horaires, dont la gestion en « forfait-jour ». On a assisté à une tendance plus forte encore, vers retour au travail à la tâche : « uberisation » des métiers, certaines entreprises se passant de salariés pour recourir aux individus sous régime d'auto-entreprise, sans droits associés, pour des missions similaires.

La place du médecin du travail s'efface : une visite tous les deux ans, au lieu d'une visite annuelle. Ce retrait traduit les réelles difficultés que pourrait rencontrer un salarié, tant sur le plan physique que moral. Un médecin du travail peut protéger un salarié d'une situation de risque pour lui-même ou pour sa santé. Ajoutons que le projet de compte pénibilité qui pouvait être une avancée certaine dans le parcours professionnel n'aboutit pas à une mise en œuvre effective.

La loi qui est une protection souhaitée par les représentants des électeurs va se voir modifiée, transformée voire bouleversée, au cours des prochains mois.

Certains points comme la formation professionnelle, le compte individuel d'activité, avaient permis la signature par certains syndicats. Dès les prochains jours la nouvelle organisation de l'exécutif, qui s'appuie sur des élus en nombre conséquent, élus par une minorité d'électeurs, propose d'ouvrir des négociations, six heures par syndicat, avant de lancer dès le 28 juin le projet de loi d'habilitation des ordonnances.

Quels députés pourront demain s'opposer aux prochaines réformes, comment dès lors envisager les résistances face à des élus qui pourront, pendant les cinq prochaines années, se contenter d'une présence à l'Assemblée nationale ?

Comment certains pourraient manifester une désapprobation en interne si le mouvement général, porté par ces centaines de députés, ne rencontre pas d'opposition ?

Nous devons donc, face à cette vague qui s'annonce, poursuivre notre action de sensibilisation aux formes de vie collective qui défendent le partage de l'emploi, sinon aux trente heures, du moins au trente-deux heures, et un dialogue social, réel, fondé sur des institutions clairement établies, ayant les moyens de fonctionner, avec des représentants mieux formés, en capacité de réellement informer l'ensemble des salariés. La démocratie participative est un enjeu primordial, à tous les niveaux de la société, et en premier lieu en entreprise.



Soutien de Yannick Jadot aux candidats écologistes du Maine et Loire - par Gérard Lepommelec



DR

Yannick Jadot a fait le détour par Jarzé au nord-est du Maine et Loire le 27/05/17 pour soutenir nos candidats aux élections législatives et en répondant aux questions d'une journaliste. Il a été accueilli par Daphné Raveneau chez un producteur bio que l'AMAP de Marcé, l'enseigne de distribution CABA-Biocoop ou des producteurs de jus de pommes bio connaissent. La plupart de nos champions en lice aux élections législatives étaient présents, des militants du secteur nord-est du Maine et Loire, Philippe Boullais de la ferme de la Fouerdrière à Ste Gemmes d'Andigné et Vincent Dulong, Conseiller Municipal à Angers, complétaient l'accueil.

La chaleur était forte mais dans la cour de la ferme au charme authentique, à l'ombre de deux tilleuls, le délicieux jus de pomme de Bertrand Godebout et les cerises du jardin de Daphné, c'était le bonheur ! Notre bonne humeur et notre confiance sur le long terme pour développer le projet des écologistes sont parmi nos meilleurs arguments pour susciter l'intérêt et l'envie de nous suivre.

Yannick Jadot a rappelé que, sans députés écologistes à l'Assemblée Nationale, les lobbies feraient la loi. Député européen, il nous a mis en garde concernant le traité transatlantique Canada-Union Européenne -le CETA- et le libéralisme d'Emmanuel Macron. Leur logique financière menace encore davantage le devenir de l'agriculture et des élevages. Par exemple, les élevages industriels canadiens n'intègrent pas le bien-être animal et les règlements sanitaires européens ; en conséquence leurs produits sont beaucoup moins chers. Or ils pourraient exporter sans limite leurs produits en France. Daphné a mis l'accent sur le vote à droite et à l'extrême droite de plus en plus important de l'électorat

populaire, particulièrement dans les zones rurales. Yannick Jadot pense qu'il n'est pas irrémédiable. Quand un bureau de la Poste est fermé au nom de la rentabilité, c'est souvent 5 % de vote en plus pour Le Front National mais c'est à nous, écologistes, d'aller vers ces citoyens angoissés et ou en colère pour leur expliquer qu'avec les solutions écologiques nous pouvons construire une société respectueuse de la vie, de leur vie. Au sujet des biens publics environnementaux, Yannick nous a particulièrement assuré de son soutien pour la préservation du Domaine de Boudré dans la commune de Seiches sur le Loir. Il a conclu que nous, écologistes, voulions des gens bien dans leur peau, entreprenants, passionnés par la qualité de leurs produits ou de leurs services, attentifs à la santé et aux biens publics.

D'ailleurs, après son départ, nous avons continué la discussion sur les développements prometteurs de l'agriculture biologique dans le Maine et Loire. Bertrand Godebout, Philippe Boullais et Vincent Dulong nous ont éclairés avec leurs expériences dans l'agriculture et l'élevage. Ainsi Bertrand remarque qu'il suffit de montrer l'exemple pour créer de nouvelles vocations. Philippe est passé sans regret des techniques conventionnelles, devenues dangereuses et absurdes sur le plan économique, à l'agro-écologie. Au fil des années, il a transformé avec succès sa ferme et son expérience est exemplaire. Vincent, de part sa place actuelle dans le réseau agricole durable, nous a informé de la puissance des lobbies qui sont au contact d'Emmanuel Macron. Le développement de nos réseaux entre le monde urbain et le monde rural est aussi une voie pour réaliser le projet écologique.

Non à la nucléarisation de la région Grand Est ! - par Irène Gunepin

Le 20 mai dernier, les organisations anti-nucléaires manifestaient pour informer de l'étendue du désastre présent et à venir de leur territoire. Auparavant, ils ont organisé un grand rallye baptisé « 300 000 pas vers Saint-Dizier ». Ils ont rejoint la ville depuis les communes de Bure, Gudmont et Soulaïnes dans l'Aube avec visite des sites symboliques et se sont retrouvés dans la cité bragarde pour une grande marche avec pour objectif d'interpeller la population et les pouvoirs publics. À 14h, quelques 800 manifestants (largement sous estimés par la presse) encadrés par les forces de police, se sont élançés pour un parcours dans les rues de la cité. Au cours des nombreuses étapes, un des organisateurs commentent chaque arrêt. Des affiches sont accolées sur les vitrines : pour l'office du tourisme « le nucléaire tue le tourisme », devant les locaux d'assurance « le nucléaire est le seul secteur qui n'est

pas assuré », devant les pompes funèbres « Avec le nucléaire, le seul commerce qui a de l'avenir !... ». Au premier carrefour, les militants prennent conscience de l'ampleur du déploiement policier : rues bouclées, stationnement interdits, et découvrent une ville morte... C'est sur la place qu'a lieu plusieurs activités. Des jeunes militants n'hésitent pas à grimper sur le monument du siège de 1544 pour y accrocher le drapeau de Bure. Les chorales révolutionnaires de Nancy s'en donnent à cœur joie. Puis, le cortège a pris la direction de la Sous-préfecture avant de reprendre la direction du stade où la journée s'est terminée en musique.

Si le nombre de manifestants espérés n'a pas été atteint, le message pour un abandon de ces projets en vue d'un développement plus sain du territoire et aller vers une transition écologique est bien passé.



DR



2nd tour des élections législatives

- par Romain Laveau, porte-parole EELV Angers agglomération et Hervé Dubosclard, secrétaire départemental EELV

L'abstention n'a jamais été aussi forte qu'en ce 2ème tour des élections législatives. Quant à l'Assemblée Nationale qui se dessine ce soir, elle n'aura jamais été aussi peu représentative de la diversité d'opinions de la population française. Dans le Maine-et-Loire, six représentantEs de LREM sont élus. Europe Écologie Les Verts leur souhaite bonne chance pour œuvrer au service de l'intérêt général. Leur responsabilité est très forte et nous devons garder en mémoire les 10,6 millions de voix recueillis par l'extrême-droite le 7 mai. La nouvelle majorité doit également apporter des réponses face aux fractures territoriales et catégorielles qui se sont profondément accentuées ces dernières années. Dans ce contexte, Europe Écolo-

gie Les Verts a progressé dans les six circonscriptions du Maine-et-Loire où ils étaient présents au 1er tour dans un contexte pourtant incertain. Les écologistes continueront à défendre, dans l'opposition, le projet « Bien Vivre » pour plus d'écologie, plus de justice sociale, plus de démocratie; une société plus ouverte aux exclus par la mondialisation sauvage, ainsi qu'aux populations migrantes en grande détresse. C'est une nouvelle période qui s'ouvre et notre priorité sera, dans les années à venir, de construire un nouveau projet de société fédérateur et alternatif. Les défis qu'ils soient climatiques, démocratiques ou sociaux sont immenses, notre réponse, notre vision pour l'avenir devront être à la hauteur de ces enjeux.

Élections sénatoriales : pour un rassemblement de la gauche et des écologistes fondé sur un projet économique, social et écologique

Cette année 2017 est marquée par un calendrier électoral très dense qui se terminera le 24 septembre par le renouvellement des quatre sièges de sénateurs dans notre département.

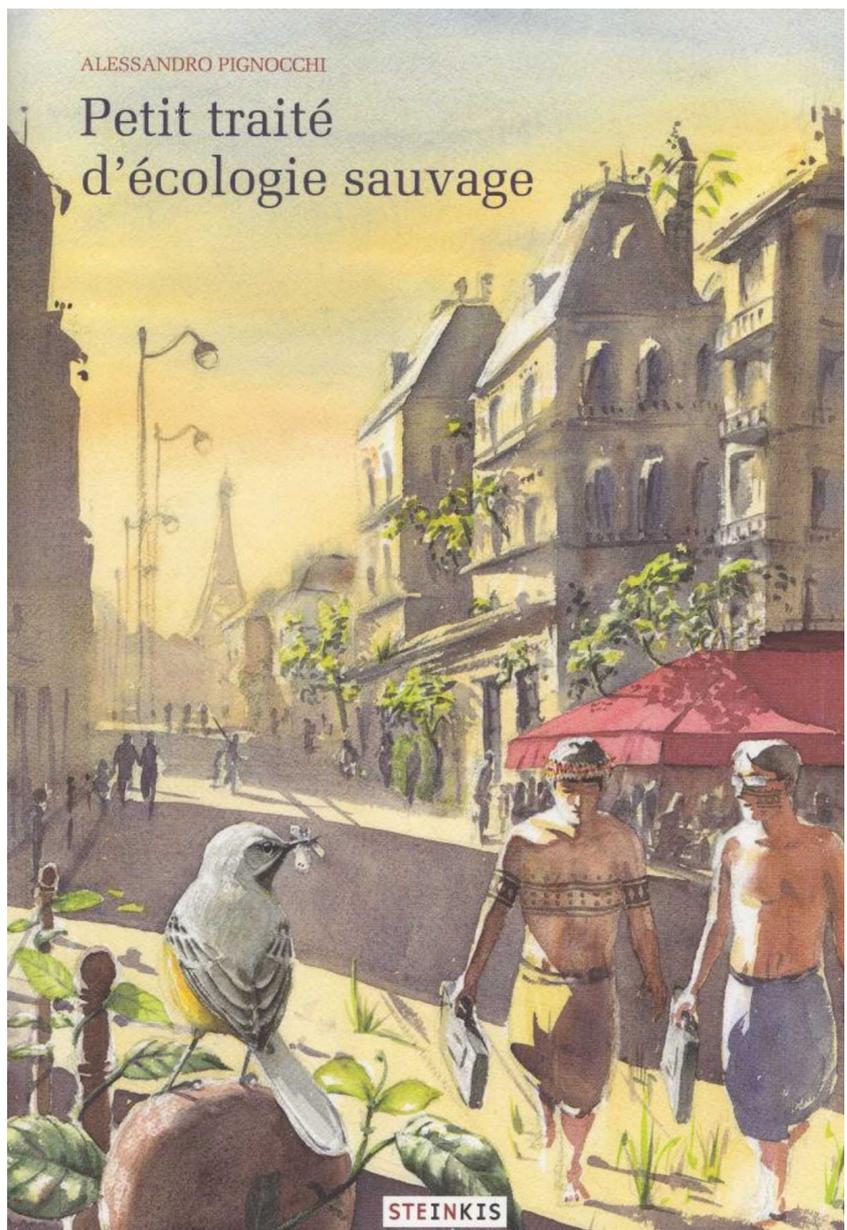
Europe Écologie Les Verts souhaite parvenir à un rassemblement de la gauche et des écologistes sur la base d'un projet ambitieux pour nos territoires. « La coopération et la construction de liens plus étroits entre collectivités rurales et urbaines, la relocalisation d'une partie de notre économie, la coopération économique entre les territoires, la volonté de créer des « territoires zéro chômeur de longue durée » comme cela se fait déjà dans d'autres départements, une agriculture de proximité, la transition énergétique, la présence de services publics, l'autonomie fiscale des communes, sont autant d'enjeux ,garants du bien-vivre pour tous, sur des territoires riches en emplois que nos futurs sénateurs devront porter dans les années à venir », indique Romain Laveau, porte-parole EELV de l'agglomération d'Angers. « Nous proposerons un projet porteur d'avenir au-delà des querelles d'égos et de partis. À l'instar du travail remarquable qu'a effectué Corinne Bouchoux ces six dernières années », conclut Hervé Dubosclard, secrétaire départemental EELV.

À LIRE

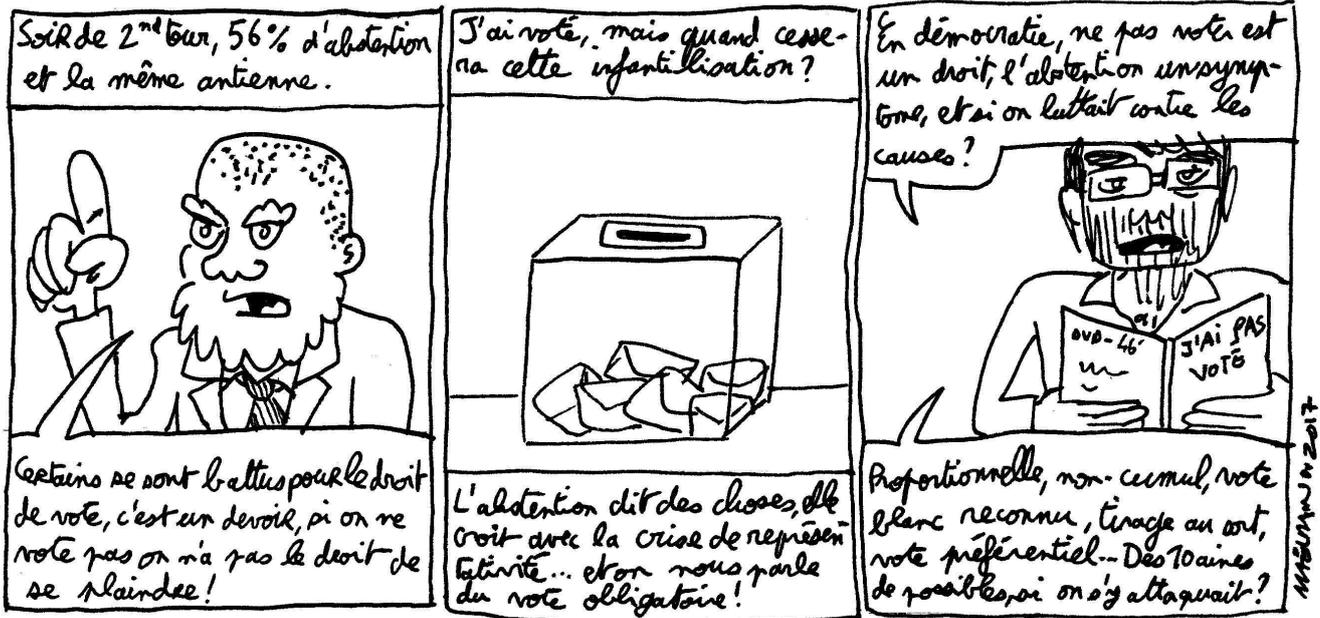
***Petit traité d'écologie sauvage*, éd. Steinkis, 14 €**

Le chercheur et dessinateur Alessandro Pignocchi nous expédie dans un futur proche où le monde entier aurait soudain décidé d'adopter la vision animiste des Jivaros. Dès lors les animaux et les plantes accèdent à un réel statut d'êtres vivants et les conflits changent totalement d'ordre. Le Parlement Européen se terrifie de ses votes passés, les dirigeants tentent tant bien que mal de fuir ou de démissionner, mais sont forcés par leurs peuples de rester à leur place : un Hollande dépité tente tant bien que mal de démissionner pour Valls, réincarné en concombre de mer... Parmi plusieurs réjouissances, une longue partie suit un chercheur indien tentant de comprendre, avec un regard anthropologique, les us et coutumes baroques d'une des dernières peuplades de citadins fréquentant un bar PMU. Le récit de ses observations et ses conclusions, toutes marquées par le plaquage par le chercheur de ses propres visions du monde et complètement décalées avec la réalité, forme un réjouissant miroir des défauts que peut avoir ce type de recherches... Avec sa connaissance très fine de la recherche, comme des sociétés entrant en collision, l'auteur porte un regard très amusé sur la société contemporaine sans jamais verser dans un quelconque pittoresque. Ce jeu sur le type de récit, accentué par l'effet « carnet de voyage » du dessin et l'humour constant, fonctionne à merveille et donne une BD bien plus politique que tant d'ouvrages affirmant l'être.

Maël Rannou



Le strip de Maël Rannou, agitateur culturel



GROUPES LOCAUX

Pour agir, pour réfléchir, pour refaire le monde, que vous soyez adhérent ou non, contactez le groupe local le plus proche de chez vous :

- Groupe Angers agglomération : **Romain Laveau** 06 82 22 99 07
- Groupe Saumur : **Christelle Cardet** 06 84 50 35 40
- Groupe Loire Layon Aubance : **Philippe Ménard** 06 31 64 01 67
- Groupe Haut-Anjou Segréen : **Henri-Claude Houssais** 02 41 94 23 36
- Groupe Angers Nord-Est : **Daphné Raveneau** 06 22 75 04 97
- Groupe Pays des Mauges et du Choletais : **Hervé Boistault** 06 69 91 10 12



déposé le 31 juillet 2017

L'ANJOU VERT, JOURNAL D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS
DU MAINE ET LOIRE

Siège social : 53, rue Saint-Jacques 49100 Angers
T : 02 41 86 70 68

eelv49@gmail.com - <http://maine-et-loire.eelv.fr>

Imprimerie spéciale au local d'EELV 49

Directeur de publication : Vincent Dulong

Comité de rédaction : Hervé Dubosclard, Romain Laveau, Estelle Lemoine-Maulny

Dépôt légal à parution ISSN 1241-42556 CPPAP 0317P11307

Prix au numéro : 1€50 / Abonnement : 5€ par an - Tous les lecteurs peuvent proposer un article au comité de rédaction en l'envoyant à

eelv49@gmail.com

L'Anjou Vert passe au numérique.
Vous souhaitez recevoir notre newsletter ?
Merci de nous envoyer un mël à l'adresse suivante : eelv49@gmail.com